

Droit pénal fiscal et rappel d'impôt

Direction du séminaire Daniel de Vries Reilingh Dr. en droit, Avocat, LL.M., Expert fiscal diplômé, associé de l'Etude d'avocats et de notaires KGG & Associés à Neuchâtel

Objectif / contenu Le séminaire traite du droit pénal fiscal et du rappel d'impôts. Les enjeux pour les contribuables et leurs conseillers sont illustrés, notamment au moyen d'exemples tirés de la pratique et de la jurisprudence.

Il aborde des questions générales tant du droit pénal fiscal (mesure de la peine, participation à l'infraction, prescription), que relevant de la procédure (mesures de contrainte, séquestre). Les aspects liés au rappel d'impôts sont également examinés (annonce spontanée et rappel d'impôt des héritiers). La responsabilité pénale des entreprises et celle des mandataires ou des organes ainsi que les questions de solidarité sont d'autres thèmes abordés. Enfin, le séminaire traite aussi des impôts indirects, tels que la TVA, les droits de douane, l'impôt anticipé et les droits de timbre.

Public cible Avocats, notaires, fiduciaires, conseillers fiscaux « in house », gestionnaires de fortune, académiciens du droit fiscal. Le séminaire s'adresse à un public disposant déjà de bonnes connaissances du droit fiscal.

Méthodologie Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation.

Langue du séminaire Français

Thèmes et conférenciers

Procédures en droit pénal fiscal et voies de droit

Mesures de contrainte à disposition et conditions de leur exercice (perquisition, séquestre, etc.) ; moyens de recours et leur application.

Emanuel Lauber Avocat, Expert fiscal diplômé, Chef de la division affaires pénales et enquêtes (DAPE), Administration fédérale des contributions, Berne

Délais de prescription et quotité des pénalités (amendes) ; rappel d'impôt et procédure en soustraction

Fixation de la pénalité ; intention et dol éventuel.

Pietro Sansonetti Avocat, Expert fiscal diplômé, Schellenberg Wittmer SA, Genève

Annonce spontanée et rappel d'impôts des héritiers

Qualification d'annonce spontanée ou non ; rappel simplifié des héritiers et annonce spontanée simultanée par le conjoint survivant ; quotité de l'amende en l'absence d'annonce spontanée.

Daniel de Vries Reilingh cf. Direction du séminaire

Droit pénal fiscal et TVA, y compris TVA à l'importation et droits de douane

Infractions en matière de TVA et de droits de douane ; règles de procédure du DPA.

Christophe Klein Avocat, Chef de la Section Décisions pénales F/I au sein de la Division affaires pénales et recours de l'Administration fédérale des douanes ; Ancien chef suppléant du Service pénal de la Division principale TVA de l'AFC, Berne

Droit pénal fiscal et impôt anticipé et droits de timbre

Infractions en matière d'impôts indirects (DT/IA) ; procédure pénale y relative.

Laïla Rochat Avocate, Experte fiscale diplômée, Oberson Abels SA, Genève

Complicité et solidarité ; actes commis au sein d'une personne morale ; infractions fiscales préalables au blanchiment d'argent

Responsabilité pénale solidaire des organes et des mandataires ; mise en œuvre des recommandations GAFI par la Suisse.

Aurélia Rappo Dr. en droit, avocate, Pétremand & Rappo Avocats SA, Lausanne

Roger Saul expert-comptable diplômé et expert fiscal diplômé, Fiduciaire Saugy SA, Lausanne

Date mercredi, 14 novembre 2018

Heure de 08:30 à 17:15

Prix du séminaire CHF 980.–, prix réduit pour sponsors
CHF 880.–

Compris dans le prix du séminaire documentation, repas
de midi, rafraîchissements

Inscriptions

Le nombre de participants étant limité, les demandes
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS :
www.isistax.com

Adresse Lausanne Palace & Spa
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne
Tél. 021 331 31 31
Fax 021 323 25 71
www.lausanne-palace.com

Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG
Case postale 1794, 8401 Winterthur
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40

Droit pénal fiscal et rappel d'impôt

Séminaire d'approfondissement 18 / 501

Lausanne Palace & Spa : 14 novembre 2018

Direction du séminaire :
Dr. iur. Daniel de Vries Reilingh, LL.M.